

ELABORATION DU SCOT DES RIVES DU RHÔNE POURQUOI ET COMMENT?

Le Scot, un outil pour se saisir collectivement des enjeux et défis de demain

Conscients des enjeux d'un territoire de moyenne vallée du Rhône, les élus de 153 communes ont développé ces dernières décennies des coopérations visant à mieux répondre aux besoins des habitants et des entreprises au quotidien, à préserver leur cadre de vie et à affirmer la place du territoire dans l'échiquier métropolitain et régional.

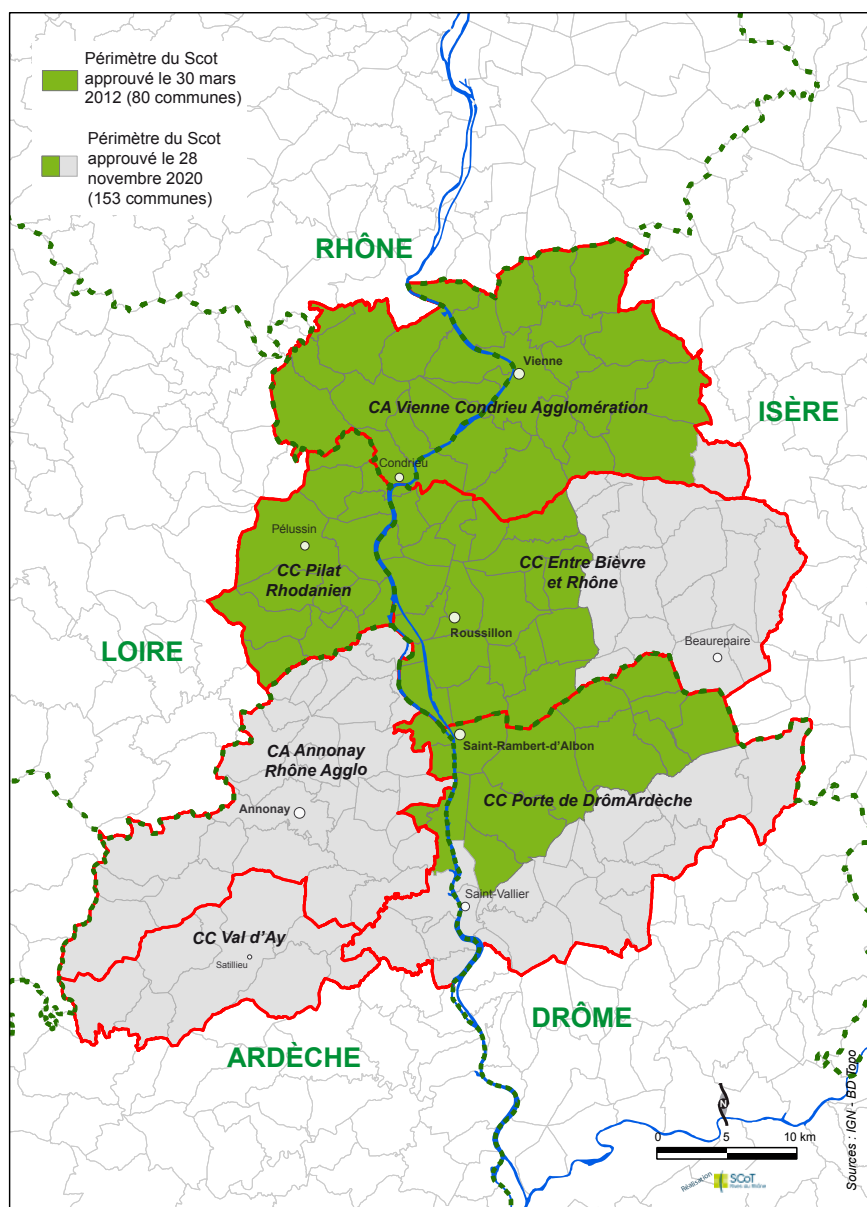
Le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) est l'un des outils mobilisés. Il permet de fixer un cap sur ce territoire situé aux confins de 5 départements et de mettre en cohérence les politiques publiques, en matière d'habitat, de commerce, de transports, d'environnement et de développement économique notamment.

Il est l'occasion également de se saisir collectivement des grands enjeux et défis de demain, en matière de ressource alimentaire (terres agricoles, ressource en eau, biodiversité,...), de ressources énergétiques (diminution du recours aux énergies fossiles, développement des énergies renouvelables), de santé et de climat (diminution des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de la qualité de la ressource en eau...), ...

Un Scot était déjà mis en œuvre depuis 2012 sur 80 communes des Rives du Rhône (comprenant l'agglomération de Vienne et de Roussillon - Saint-Rambert-d'Albon). La majorité des communes y ont adopté un Plan Local d'Urbanisme compatible avec les principes défendus par ce premier Scot.

Sa révision a été engagée dès 2013 pour intégrer des territoires qui partagent des enjeux communs : le bassin d'Annonay, le territoire de Beaurepaire, la vallée de la Galaure de Saint-Vallier à Hauterives, le Val d'Ay.

La révision a également permis d'adapter le Scot aux nouvelles obligations réglementaires : la loi Engagement National pour l'Environnement (ENE) et la loi Alur (notamment), ont introduit de nouvelles exigences à prendre en compte dans les documents d'urbanisme.



2014-2020 : un mandat pour un nouveau Scot

La révision du Scot, prescrite le 11 juin 2013, a fait l'objet d'un travail en plusieurs phases regroupant l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire et a été réalisé avec l'appui de plusieurs bureaux d'études privés (urbanisme, commerce, agriculture, énergie, environnement, marchés immobiliers) et de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine de Lyon.

La concertation au cœur de la révision du Scot

Un plan de concertation 2014-2019 a été élaboré par le Syndicat Mixte pour accompagner la révision du Scot. Ce plan, volontairement ambitieux pour être à la hauteur des enjeux et changements que le Scot implique sur le territoire, poursuivait 6 principaux objectifs :

- Impliquer les élus locaux,
- Associer les partenaires et acteurs des 5 départements
- Travailler plus étroitement avec les acteurs privés
- Informer le grand public
- Donner la parole aux jeunes
- Développer des pratiques innovantes pour une vraie démocratie contributive

Un bilan de la concertation a été dressé à l'occasion du conseil syndical d'arrêt du Scot, le 14 février 2019.

Impliquer les élus locaux

La mobilisation des conseillers syndicaux



19 conseils syndicaux
72 élus titulaires
72 élus suppléants mobilisés

Une association étroite des conseillers communautaires



- Organisation d'ateliers de travail
- Consultation des EPCI à chaque étape du projet
- Association étroite des agents (29 comités techniques)

Une information régulière des élus municipaux



- Lettre d'information du SMRR (3 à 4 par an)
- Interventions en mairie
- Suivi des documents d'urbanisme

4 conférences

(commerce, agriculture, marchés immobiliers)

5 visites

(habitat à Chuyer, énergies renouvelables aux Haies, biodiversité aux Roches de Condrieu et sur Inspira, atelier-conférence sur le Rhône)

Diagnostic	PADD	DOO et DAAC
9 conseils syndicaux 11 ateliers thématiques partenariaux <i>Economie, habitat, ressource en eau, ...</i> 1 réunion PPA C onsultation des EPCI adhérents	6 conseils syndicaux 8 ateliers en EPCI 2 réunions PPA C onsultation des EPCI adhérents D ialogue continu avec l'Etat	3 conseils syndicaux 7 ateliers thématiques sur le DOO avec les EPCI 6 ateliers en EPCI sur le DAAC 1 réunion PPA C onsultation des EPCI adhérents D ialogue continu avec l'Etat

Associer les partenaires des 5 départements

Les personnes publiques associées, consultées



160 structures sollicitées

- Invitation aux ateliers de travail sur le diagnostic
- 4 réunions de présentation et d'échanges
- Une mise à disposition des documents de travail par le biais de l'extranet

Une association étroite de l'Etat

5 rendez-vous avec le Sous-Préfet de Vienne

9 réunions techniques avec les 5 DDT

Invitation aux conseils syndicaux, ateliers de travail et réunions PPA

La mobilisation des acteurs de l'environnement et de l'eau



1 réseau de veille écologique

1 réseau des acteurs de l'eau

- Appui du SMRR dans l'élaboration du Scot
- Invitation aux ateliers de travail et réunions PPA

Ces deux réseaux ont permis de réunir de multiples acteurs agissant sur des sujets communs mais sur des territoires distincts et limitrophes (5 départements). Chacun des acteurs mobilisés a pu apporter sa connaissance et son expertise pour enrichir l'état initial de l'environnement du Scot. Les collectifs développés par le SMRR ont aussi favorisé l'interconnaissance et l'émergence d'une approche collective sur un « grand bassin de vie ».

Les acteurs privés (urbanistes, notaires, acteurs commerciaux et immobiliers)



Des temps d'échanges dans le cadre de rencontres, conférences et études organisées par le SMRR.

Informer le grand public

Les réunions publiques



3 réunions publiques à Vienne, Saint-Maurice-l'Exil et Annonay

Environ **150** participants

Les relations avec la presse écrite

2 conférences de presse
16 communiqués de presse
14 articles parus dans la presse locale

Un appui sur les bulletins et le site internet des collectivités

→ Proposition régulière de brèves aux communes et intercommunalités

Le renouvellement du site internet et de la lettre d'information électronique

18 lettres d'information diffusées auprès de
2470 abonnés

Le dossier de consultation et le registre d'observations

→ Dossier consultable au SMRR et au siège des EPCI
 → Mise à jour à 4 reprises (documents pédagogiques, PADD, DOO, DAAC, ...)
 → Aucune remarque consignée

Des pratiques innovantes pour une vraie démocratie contributive

La démarche de prospective « Rives du Rhône 2040 »



Environ **40** personnes mobilisées

en plus des élus (acteurs institutionnels, représentants du monde de la promotion immobilière et commerciale, de l'environnement, de l'éducation et de la formation, de l'insertion sociale).

8 « caractères » pour guider la révision du Scot

Un Atelier d'Innovation en Urbanisme en amont des travaux sur le SAARRA



2 journées de mobilisation d'acteurs de la société civile

Puis, dans le cadre du SAARRA :
12 comités de pilotage (2 EPCI / 8 communes)
10 ateliers-visites
1 rencontre des présidents d'EPCI
11 réunions de présentation du projet aux communes et EPCI
1 conférence finale
2 années d'ateliers avec les étudiants de l'ENTPE

La bande dessinée

Dans le cadre de la révision du Scot, le Syndicat Mixte a souhaité explorer de nouvelles formes de concertation plus proches des citoyens, parallèlement aux actions conventionnelles. En ce sens, le Syndicat Mixte a réalisé en 2015, en partenariat avec l'école de dessin Emile Cohl de Lyon, une bande dessinée documentaire. Elle illustre de façon ludique les enjeux liés à l'aménagement et au développement du territoire des Rives du Rhône, pour les rendre plus accessibles. La bande dessinée, qui s'adresse à un public adolescent et adulte, a été distribuée aux communes, EPCI, lycées et collèges du territoire. Elle est disponible en version numérique sur le site Internet du Scot.



Donner la parole aux jeunes



4 lycées mobilisés
180 élèves de 1ère et Terminale en filière générale et professionnelle

16 ateliers co-animés avec les équipes enseignantes

1 jeu de rôle autour d'un village fictif

Comment les jeunes pratiquent-ils les Rives du Rhône aujourd'hui ? Quels sont leurs besoins et leurs attentes ? Et demain ? Comment imaginent-ils leur territoire d'ici 2040 ? Comment le réinventent-ils ? Ce sont les questions que les élus des Rives du Rhône ont souhaité poser aux lycéens dans le cadre de la révision du Scot. Trop peu sollicités sur les décisions concernant leur cadre de vie, les jeunes ont pourtant des besoins et des attentes spécifiques, et seront demain les acteurs de leur territoire.

Dans le cadre des partenariats noués avec plusieurs lycées du territoire, le SMRR a également conçu un jeu de rôle autour d'un village fictif. Ce jeu de rôle est une entrée en matière ludique pour saisir la complexité des enjeux de l'aménagement du territoire. La mallette de jeu se compose notamment d'une notice, d'un plateau de jeu avec le village fictif, de cartes acteurs. Cet outil pédagogique est régulièrement mis à disposition des lycées et des collectivités.



Une démarche de révision « originale »

Focus sur la prospective :

L'expérience acquise en matière de planification sur le Scot de 2012, conjuguée à la nécessité pour les élus du Syndicat Mixte étendu « d'apprendre à se connaître », ont conduit les élus à aborder la révision du Scot par l'intermédiaire d'une démarche originale de prospective territoriale.

La prospective territoriale est une démarche intellectuelle et pratique qui consiste à se poser de façon concrète la question : « Que peut-il advenir de mon territoire ? ». Hors des contraintes de la gestion du quotidien, la réflexion porte sur des questions essentielles concernant la société locale et ses évolutions attendues ou espérées. Il s'agit ainsi de se forger une vision d'avenir, fondée sur une démarche collective...

Cette démarche entend valoriser en premier lieu l'expérience et le ressenti des élus et des acteurs du territoire, pour orienter le projet. Elle se veut également intégratrice (construire un projet de territoire autant qu'un projet de Scot).

La démarche prospective s'est déroulée tout au long de l'année 2013 en deux grandes phases :

🏠 Une phase d'initialisation, qui a permis de réunir à plusieurs reprises les élus du conseil syndical et des techniciens du territoire, afin :

- de recueillir leurs rêves et craintes pour le territoire à l'horizon 2040 (étape 1 – « envie de rives »)
- de leur faire connaître les réflexions nationales en matière de prospective (étape 2 – « scénarives »)
- de visiter ensemble le territoire, notamment les sites porteurs d'enjeux (étape 3 – « sur la rive voisine »)

👥 Une phase d'exploitation au cours de laquelle un groupe de travail partenarial a été mobilisé, afin de construire un imaginaire prospectif sur le devenir du territoire. Une quarantaine de personnes ont été mobilisées, en plus des élus et des acteurs institutionnels (CCI, chambres d'agriculture, Etat), des représentants du monde de la promotion immobilière et commerciale, de l'environnement, de l'éducation et de la formation, de l'insertion sociale. Des réflexions de ce groupe de travail ont émergé 8 « cartes à jouer » pour le territoire d'ici 2040 : les « caracterrres ».

Les résultats de la démarche sont présentés dans deux livrables :

- Le carnet de bord prospectif, qui présente la démarche et fait la synthèse du travail mené tout au long de l'année 2013
- Le journal de la prospective « Cap sur le territoire de demain » qui présente les 8 « caracterrres » et la façon dont chacun des caracterrres est perçu par les élus et acteurs qui ont participé à la démarche.

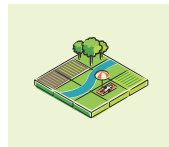
Les huit « caracterrres » retenus ont ensuite été présentés aux élus du conseil syndical qui ont permis de les interroger sur leur perception du territoire et de son évolution et leurs souhaits pour l'avenir.

Les agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne ont accompagné le Syndicat dans cette démarche de prospective.



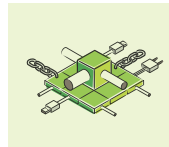
Caracterre éco-logique

Un territoire dans lequel l'écologie fonde le modèle de société et oriente les choix de développement



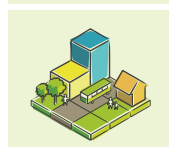
Caracterre ressources

Un territoire attaché à la préservation et à la valorisation des ressources spécifiques qu'il détient



Caracterre affilié

Un territoire en interaction avec les intérêts de territorialités externes



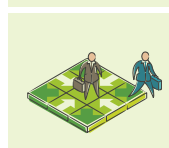
Caracterre résidentiel

Un territoire de vie adapté aux usages de ses populations, attractif et équipé



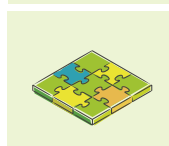
Caracterre coopératif

Un territoire d'initiatives économiques locales multiples, ambitieuses et structurantes entre des acteurs motivés



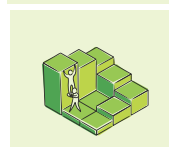
Caracterre promoteur

Un territoire politiquement mobilisé autour de grands projets coordonnés au bénéfice de ses usagers



Caracterre morcelé

Un territoire de territoires, qui assume des identités multiples, spécifiques et différentes



Caracterre solidaire

Un territoire militant, organisé pour faire face collectivement aux disparités subies

La concertation sur les «zooms»

Conscients des enjeux forts liés au développement de la côte rhodanienne et de l'agglomération Roussillon - Saint-Rambert-d'Albon, les élus du SMRR ont souhaité mener une démarche de concertation large et originale pour définir un cap pour ces deux secteurs. Ateliers, questionnaires photographiques, visites, canapés observatoires sont autant de démarches exploratoires proposées aux élus, habitants et acteurs socio-professionnels pour croiser leurs regards.

